

la volonté de pécher, soit avec la douleur et le repentir du péché, ce sera dans cet état que je vous jugerai. Ce jugement sera irrévocable, parce qu'après la mort, la liberté du libre arbitre ne peut plus se porter du bien au mal et du mal au bien, mais demeure éternellement fixée dans ce qu'elle embrasse à ce moment suprême.

Les âmes qui sont en enfer, s'étant trouvées, au moment de la mort, avec la volonté de pécher, emportent avec elle la coulpe du péché, coulpe d'une malice infinie, et la peine du péché : cette peine, il est vrai, n'est pas aussi grande qu'elles le méritent, mais elle est sans fin. Au contraire, les âmes du purgatoire, s'étant trouvées, au moment de la mort, avec une vive contrition de leurs péchés et un amer repentir d'avoir offensé la bonté de Dieu, la coulpe de leurs péchés est effacée en ce monde, elles n'emportent dans l'autre que la peine : cette peine est limitée, et va toujours diminuant quant au temps, ainsi qu'il a été dit.

O misère qui surpasse toutes les misères ! qu'il y ait un enfer éternel pour ceux qui meurent en état de péché, et que les aveugles humains ne veuillent pas y penser !

La peine des damnés n'est pas infinie dans son intensité ; car la douce bonté de Dieu répand le rayon de sa miséricorde jusque dans l'enfer. L'homme mort en état de péché mortel mérite une peine infinie et quant à l'intensité et quant à la durée ; mais la miséricorde de Dieu ne l'a rendue infinie que par la durée, et elle a donné des limites à son intensité. Si Dieu n'eût écouté que sa seule justice, il aurait pu infliger aux damnés des peines plus grandes que celles qu'il leur fait subir.

O ! dans quel effroyable péril nous jette le péché commis avec malice. Car l'homme s'en repent difficilement ; et tant qu'il n'en a pas un repentir sincère, la coulpe demeure, et elle persévère aussi longtemps que l'homme persévère dans la volonté du péché déjà commis, ou de celui qu'il veut commettre.

III

Les âmes du purgatoire ont une volonté en tout conforme à celle de Dieu ; aussi Dieu, dans sa bonté, leur fait ressentir l'amour infini qu'il a pour elles ; ce qui fait que, du côté de la volonté, elles éprouvent un véritable bonheur.

Elles sont purifiées de tout péché quant à la coulpe, et leur pureté, sous ce rapport, est maintenant aussi entière que quand elles sortaient des mains du Créateur.

Ayant eu en ce monde un repentir sincère de tous leurs péchés, et s'en étant confessées avec une ferme volonté de ne plus les commettre, Dieu leur a soudain pardonné, et ce pardon ayant effacé la coulpe, il ne leur reste plus que la rouille